

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2018 faisant ressortir un total de 7 093 130 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte de 140 627 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 7 045 520 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 30 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		4 865 568	6 383 316	5 109 844
Obligations et valeurs assimilées		92 260	112 908	107 140
Titres OPCVM		254 989	344 561	137 797
	3.1	5 212 817	6 840 785	5 354 781
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	999 348	996 059	498 672
Disponibilités	3.3	880 965	933 365	1 386 663
		1 880 313	1 929 424	1 885 335
Créances d'exploitations		-	-	-
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		7 093 130	8 770 209	7 240 116
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	37 940	31 824	28 058
Autres créditeurs divers	3.5	9 670	12 696	6 768
TOTAL PASSIF		47 610	44 520	34 826
Capital	3.6	6 944 539	8 580 902	7 109 770
Sommes distribuables	3.7	100 981	144 787	95 520
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		100 981	144 787	95 520
ACTIF NET		7 045 520	8 725 689	7 205 290
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 093 130	8 770 209	7 240 116

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres		81 191	173 627	88 659	211 897	213 258
Dividendes	4.1	80 044	170 135	87 209	207 314	207 314
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 147	3 492	1 450	4 583	5 944
Revenus des placements monétaires	4.3	16 428	40 914	18 752	54 031	68 916
Total des revenus des placements		97 619	214 541	107 411	265 928	282 174
Charges de gestion des placements	4.4	<7 270>	<91 468>	<31 823>	<92 726>	<120 784>
Revenu net des placements		90 349	123 073	75 588	173 202	161 390
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<6 788>	<19 859>	<8 525>	<27 043>	<39 182>
Résultat d'exploitation		83 561	103 214	67 063	146 159	122 208
Régularisation du résultat d'exploitation		<2 690>	<2 233>	<1 390>	<1 372>	<26 688>
Sommes distribuables de la période		80 871	100 981	65 673	144 787	95 520
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 690	2 233	1 390	1 372	26 688
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		<354 451>	219 834	39 520	<119 185>	65 537
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		133 479	387 392	<742>	76 111 *	30 607
Frais de négociation de titres		<3 216>	<11 859>	<1 380>	<7 544> *	<13 591>
Résultat net de la période		<140 627>	698 581	104 461	95 541	204 761

*Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-value réalisée, qui a été présentée parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titres

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<140 627>	698 581	104 461	95 541	204 761
Résultat d'exploitation	83 561	103 214	67 063	146 159	122 208
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	<354 451>	219 834	39 520	<119 185>	65 537
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	133 479	387 392	<742>	76 111 *	30 607
Frais de négociation de titres	<3 216>	<11 859>	<1 380>	<7 544> *	<13 591>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<91 459>	-	<141 114>	<141 114>
<u>Transactions sur le capital</u>	<307 970>	<766 892>	<86 163>	<109 097>	<1 738 716>
Souscriptions	-	-	-	-	7 213
Capital	-	-	-	-	6 892
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	<76>
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	397
Rachats	<307 970>	<766 892>	<86 163>	<109 097>	<1 745 929>
Capital	<272 022>	<697 492>	<85 000>	<107 973>	<1 720 682>
Régularisation des sommes non distribuables	<33 256>	<63 106>	130	448	2 038
Régularisation des sommes distribuables	<2 692>	<6 294>	<1 390>	<1 669>	<27 382>
Droit de sortie	-	-	97	97	97
<u>Variation de l'actif net</u>	<448 597>	<159 770>	18 298	<154 670>	<1 675 069>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	7 494 117	7 205 290	8 707 391	8 880 359	8 880 359
En fin de la période	7 045 520	7 045 520	8 725 689	8 725 689	7 205 290
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	2 875	3 058	3 794	3 804	3 804
En fin de la période	2 758	2 758	3 757	3 757	3 058
<u>Valeur liquidative</u>	2 554,576	2 554,576	2 322,515	2 322,515	2 356,210
<u>Taux de rendement annualisé</u>	-7,93%	13,03%	4,75%	1,44%	2,52%

*Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-valeur réalisée, qui a été présentée parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titre.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 septembre 2018.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

.3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ADWYA	50 000	270 191	256 501	3,62%
AMEN BANK	5 000	128 756	145 176	2,05%
ASSAD	9 600	88 901	76 570	1,08%
ASTREE	1 930	36 687	64 675	0,91%
ATB	24 600	103 696	100 934	1,42%
ATTIJARI BANK	3 900	176 052	189 482	2,67%
BH	11 717	201 660	201 322	2,84%
BH DA 2017 - 1/5	1	3	4	0,00%
BIAT	2 225	228 559	335 373	4,73%
BNA	2 926	48 974	54 448	0,77%
CARTHAGE CEMENT	38 280	87 705	71 240	1,00%
CELLCOM	23 750	147 282	34 557	0,49%
CEREALIS	3 960	18 500	17 757	0,25%
ESSOUKNA	49 372	239 563	131 626	1,86%
EURO-CYCLES	8 080	208 540	171 692	2,42%
I.C.F.	1 280	72 713	139 789	1,97%
MAGASIN GENERAL	9 300	254 278	362 700	5,11%
MIP	75 240	122 815	64 707	0,91%
OFFICEPLAST	1 500	2 712	4 126	0,06%
ONE TECH HOLDING	20 000	220 170	330 621	4,66%
SAH LILAS	13 178	140 091	161 457	2,28%
SAH LILAS DA 2017-3 - 1/14	13	23	13	0,00%
SAM	73 389	188 351	256 568	3,62%
SERVICOM	995	3 872	1 612	0,02%
SFBT	9 000	136 341	209 746	2,96%
SIMPAR	2 460	79 699	70 893	1,00%
SITS	23 659	51 843	50 394	0,71%
SOMOCER	13 147	23 927	15 356	0,22%
SOPAT	74 356	86 855	145 813	2,06%
SOTUVER	3 000	18 365	24 868	0,35%
TELNET HOLDING	49 487	247 311	445 730	6,28%
TUNINVEST-SICAR	11 203	100 210	74 164	1,05%
TUNIS RE	8 000	71 220	62 000	0,87%
TUNISAIR	97 949	54 672	62 590	0,88%
TUNISIE VALEURS	4 100	127 100	139 400	1,97%
UADH	43 000	121 576	65 017	0,92%
UIB	8 200	198 200	242 671	3,42%
UNIMED	10 300	97 274	83 976	1,18%
Total actions et droit rattachés		4 404 687	4 865 568	68,60%

B- Titres OPCVM

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	235	233 295	254 989	3,59%
Total Titres OPCVM		233 295	254 989	3,59%

C- Obligations et valeurs assimilées

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	89 644	92 260	1,30%
Total obligations et valeurs assimilées		89 644	92 260	1,30%
Total		4 727 626	5 212 817	73,49%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôt				
BH au 04/10/2018-30J-9,85%	500 000	496 743	499 674	7,04%
TSB au 04/10/2018-30J-9,85%	500 000	496 743	499 674	7,04%
Total certificats de dépôts	1 000 000	993 486	999 348	14,09%
Total placements monétaires	1 000 000	993 486	999 348	14,09%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Amen Bank Pasteur	728 402	961 126	1 296 859
Achats de titres à régler	<2 205>	<25 353>	<63 361>
Vente titres à encaisser	150 798	41 867	148 543
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	4 962	5 503	5 778
Liquidation émission/rachat	-	<48 677>	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<992>	<1 101>	<1 156>
	880 965	933 365	1 386 663

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	18 106	21 236	18 600
Rémunération du gestionnaire à payer	7 760	9 101	7 971
Commission de surperformance à payer au gestionnaire	7 931	-	-
Commission de surperformance à payer au distributeur	2 643	-	-
Rémunération du dépositaire à payer	1 500	1 487	1 487
	37 940	31 824	28 058

3.5 Autres créiteurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	7 194	2 629	5 016
TCL à payer	1 885	413	1 149
Redevances CMF à Payer	591	729	603
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer	-	8 472	-
Autres (Retenue à la source)	-	453	-
	<u>9 670</u>	<u>12 696</u>	<u>6 768</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2018

Montant	7 109 770
Nombre de titres	3 058
Nombre d'actionnaires	68

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<697 492>
Nombre de titres	300
Nombre d'actionnaires sortants	9

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	219 834
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	387 392
Régularisations des sommes non distribuables	<63 106>
Frais de négociations de titres	<11 859>

Capital au 30 septembre 2018

Montant	6 944 539
Nombre de titres	2 758
Nombre d'actionnaires	59

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	103 214	146 159	122 208
Régularisation du résultat d'exploitation	<2 233>	<1 372>	<26 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-
	<u>100 981</u>	<u>144 787</u>	<u>95 520</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Dividendes	80 044	170 135	87 209	207 314	207 314
	<u>80 044</u>	<u>170 135</u>	<u>87 209</u>	<u>207 314</u>	<u>207 314</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	1 147	3 492	1 450	4 583	5 944
	<u>1 147</u>	<u>3 492</u>	<u>1 450</u>	<u>4 583</u>	<u>5 944</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	12 426	26 970	14 298	27 044	37 270
Intérêts sur dépôt à vue	4 002	13 944	4 454	26 987	31 646
	<u>16 428</u>	<u>40 914</u>	<u>18 752</u>	<u>54 031</u>	<u>68 916</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire	7 760	22 933	9 101	26 494	34 465
Rémunération du distributeur exclusif	18 106	53 511	21 235	61 819	80 419
Commission de surperformance au gestionnaire	-12 004	7 931	-	-	-
Commission de surperformance au distributeur	-8 092	2 643	-	-	-
Rémunération du dépositaire	1 500	4 450	1 487	4 413	5 900
	7 270	91 468	31 823	92 726	120 784

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
TCL	2 334	7 056	736	4 263	9 139
Honoraires du commissaire aux comptes	2 475	6 971	2 629	7 271	9 658
Redevances CMF	1 890	5 583	2 228	6 505	8 455
Autres frais	89	249	77	532	603
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	-	2 855	8 472	11 327
	6 788	19 859	8 525	27 043	39 182

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE:

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2% (Avec une rémunération minimale nette exigée par les investisseurs de 7%).

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2% (Avec une rémunération minimale nette exigée par les investisseurs de 7%).

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV.

Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.